

ARRÊTÉ
PORTANT ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

ELECTIONS
AUX CONSEILS DE FACULTE, ECOLES et COMITES
DE LA FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation, notamment les articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47 ;
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;
- Vu** les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales et Paramédicales modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 16 septembre 2021 ;
- Vu** le Règlement intérieur modifié de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales ;
- Vu** la consultation du Comité Electoral Consultatif en sa séance du 12 juillet 2022 ;
- Vu** l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du conseil de l'UFR des Sciences Médicales et Paramédicales en date du 27 juillet 2022 ;

Arrête

Article 1er : Dans le cadre de l'élection des représentants des personnels usagers aux conseils de Faculté, Ecoles et Comités de la faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, qui aura lieu le 29 septembre 2022 de 9h00 à 17h00, les bureaux de vote listés ci-dessous sont organisés comme suit :

Bureau de vote n°1

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 27, Bd Jean Moulin 13005 Marseille

Salle du scrutin: Salle du Conseil
Président de bureau de vote : Christophe BARTOLI
Assesseur 1 : Julien CALABRO

Bureau de vote n°2

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 27, Bd Jean Moulin 13005 Marseille

Salle du scrutin: Salle des professeurs
Président de bureau de vote : Régis GUIEU
Assesseur 1 : Christine CAMPOCASSO
Assesseur 2 : Adam BEN TAHAR
Assesseur 3 : Hervé SOLINAS

Bureau de vote n°3

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 27, Bd Jean Moulin 13005 Marseille

Salle du scrutin: Hall Propédeutique
Président de bureau de vote : Jean-Michel VITON
Assesseur 1 : Dominique PEGUIN

Bureau de vote n°4

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 27, Bd Jean Moulin 13005 Marseille

Salle du scrutin: Salle 5
Président de bureau de vote : Patrick VILLANI
Assesseur 1 : Katia LEONI

Bureau de vote n°5

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales - Ecole de Médecine Dentaire 27, Bd Jean Moulin 13005 Marseille

Salle du scrutin: Salle du Conseil
Président de bureau de vote : Bruno FOTI
Assesseur 1 : Emilie PAPILLAUT
Assesseur 2 : Nathalie MONINO

Bureau de vote n°6

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 51, Bd Pierre Dramard 13015 Marseille

Salle du scrutin: Salle de conférence
Président de bureau de vote : Stéphane BERDAH
Assesseur 1 : Marianne DESCHAMPS
Assesseur 2 : Maxime LLARI
Assesseur 3 : Keltouma ALI-NEHARI

Bureau de vote n°7

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales 51, Bd Pierre Dramard 13015 Marseille

Salle du scrutin: Salle de conférence
Président de bureau de vote : Carole ZAKARIAN
Assesseur 1 : Jean-Michel NOUET

Bureau de vote n°8

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales – IFMK – 92 rue Auguste Blanqui 13005 Marseille

Salle du scrutin: Salle 2
Président de bureau de vote : Sébastien MIRAPEIX
Assesseur 1 : Benoît GALAIS

Article 2 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'UFR.

Article 3 : Exécution

Le Directeur de l'UFR est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21/09/2022

Pour Le Président Éric BERTON
et par délégation,
Le Doyen de l'UFR des Sciences Médicales et Paramédicales


Georges LEONETTI